



## En bref...

L'assemblée générale du GTV aura lieu le 24 novembre prochain (le lieu n'est pas encore arrêté).

Vous trouverez avec cet envoi également les orientations de gestion (forestières et touristiques) prises dans le cadre des Zones de Protections Spéciales (ZPS) du Massif Vosgien.

## Energies renouvelables et Biodiversité :

Dans la dernière lettre d'information Natura 2000 de la commission européenne du mois de juin 2007, l'Union Européenne met en garde sur les dérives possibles des productions d'énergies renouvelables aux dépens de la biodiversité.

Cette lettre insiste sur le rôle de Natura 2000 dans la lutte contre le réchauffement climatique, qui est désormais une certitude.

Vous trouverez toutes les informations relatives à ce sujet sur le site :

[http://ec.europa.eu/environnement/nature/nature\\_conservation/useful\\_info/documents\\_publications/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environnement/nature/nature_conservation/useful_info/documents_publications/index_en.htm)

## Contrat de projet Etat/Région 2007-2013 : Plan de conservation des forêts à haute valeur biologique

L'Etat et les Régions Lorraine et Alsace ont validé un plan de protection pour les forêts de montagne à haute valeur biologique pour les sept prochaines années. Ce plan comprend plusieurs volets, dont un consacré au Grand Tétrard. Un chargé de mission sera recruté à l'automne par l'association réunissant les trois Conseils Régionaux (AREL) pour coordonner les actions de ce plan.

## Groupe Tétrard France

Suite à une rencontre en février à Lyon de plusieurs organismes s'occupant de la conservation du Grand Tétrard en France, un manifeste a été rédigé et présenté au nouveau ministère de l'écologie et du développement durable au mois de juillet 2007.

Ce groupe (composé du CORA Faune Sauvage, du Comité Ecologique Ariégeois, France Nature Environnement, Forêts Sauvages, FRAPNA, le FIEP, le GroupeTétrard Jura, la LPO France, Nature Comminges, Réserves Naturelles de France, la SEPANSO Béarn, le WWF France et du GTV) demande :

- L'application sur l'ensemble de l'aire de répartition de l'espèce de mesures de gestion sylvicole adaptées.
- La protection stricte du Grand Tétrard au niveau national, mesure indispensable pour permettre la survie de cette espèce. Un plan de sauvegarde piloté par un comité national de suivi de l'espèce qui comportera à parité des représentants du monde de la chasse, des forestiers, des protecteurs de la nature et des gestionnaires de milieux naturels. Une déclinaison par massif est souhaitable afin de suivre au mieux les contextes régionaux.
- La constitution d'un réseau de réserves sans exploitation forestière (réserves naturelles, réserves biologiques,...) qui permettront la sauvegarde des derniers noyaux de population mais également la constitution de corridors écologiques indispensables au maintien des populations de grands coqs sur de vastes surfaces.

## Réserve intégrale et Grand Tétrard : position de la commission technique du GTV

La commission technique s'est réunie le 23 juin 2007 sur le thème « RBI et Grand tétrard ». Des débats, il est ressorti que le statut de RBI tel que défini dans les documents de l'ONF n'est pas adapté dans le cadre d'une stratégie de conservation du Grand tétrard dans le massif vosgien à moyen et long terme. Des interventions sylvicoles restent nécessaires pour restaurer la qualité des habitats de l'espèce dans de nombreux secteurs. Toutefois, la non-intervention peut se justifier dans les secteurs où l'habitat est actuellement de bonne qualité (critères « Storch » à l'échelle du peuplement forestier) afin d'assurer une quiétude maximale à l'espèce. Le GTV est par ailleurs favorable à toute création de réserve forestière intégrale dans le but de protéger les dernières forêts à caractère naturel du massif vosgien et la biodiversité liée aux phases finales du cycle sylvigénétique.

Dans un premier temps, c'est-à-dire à très court terme, la stratégie de conservation de l'espèce dans le massif vosgien peut notamment s'alimenter d'une articulation judicieuse et réfléchie entre les parquets d'attente des ZAP (dont la cartographie des 2491 ha inventoriés par F. Chenal en 1999 reste à faire), les îlots de vieillissement/sénescence ONF (directives internes) et les îlots de vieillissement/sénescence au titre de Natura 2000. D'autres outils comme la trame verte de la Région Alsace pourront être intégrés lorsque des actions précises seront clairement définies. Le GTV demandera officiellement à l'ONF que les directives « îlots de vieillissement/sénescence » soient prises en compte dans l'ensemble des aménagements

forestiers concernés par la problématique « grand tétras » sur le massif vosgien.

L'objectif d'une zone de non intervention est avant tout un objectif de quiétude, pas un objectif de conservation de l'habitat.

Le zonage de surface de non-intervention doit pouvoir être évalué périodiquement (tous les 5 ans ou 10 ans ou à chaque réécriture du plan de gestion ) entre le GTV et les gestionnaires avec à la clé une décision de prolonger la décision de non-intervention si l'habitat est resté favorable ou d'intervenir si l'habitat doit être amélioré et que l'enjeu quiétude n'est pas supérieur sur la zone concernée. Ce zonage est donc évolutif.

Concernant les parquets d'attente des ZAP, une cartographie précise devrait être réalisée par l'ONF. Elle sera le préalable à un diagnostic de leur rôle écologique en terme de qualité d'habitat, de capacité d'accueil, mais aussi de fonctionnalité en rapport avec la distribution actuelle de l'oiseau. Ainsi, certains parquets pourraient être déplacés (approche dynamique de la conservation).

*Prochains rendez-vous du GTV :*

- **Festival international du film ornithologique** (Ménigoutte, 79) : conférence sur le tétras dans le massif vosgien le 2 novembre + stand
  
- **Festival international de la photo animalière et de nature** (Montier-en-Der, 52), : idem conférence le 17 novembre + stand

### **Un modèle pour évaluer le « potentiel d'habitat » d'un paysage pour le Grand tétras *Tetrao urogallus* : un outil pour planifier les mesures de conservation**

V. Braunisch et R. Suchant proposent un modèle pour évaluer le potentiel de conditions écologiques à l'échelle du paysage qui déterminent un habitat favorable à l'échelle locale. Dans un premier temps, ils ont évalué l'influence de plusieurs paramètres du paysage sur les caractéristiques structurales de la végétation importantes pour le Grand tétras. Ensuite, ils ont utilisé les données de présence de l'espèce et une analyse du facteur de niche écologique (ENFA) pour identifier les variables paysagères et locales importantes dans la sélection de l'habitat par l'oiseau. Ils ont aussi étudié l'effet de l'échelle d'analyse sur la qualité du modèle prédictif.

Malgré une forte variance, des corrélations entre des variables paysagères et la structure forestière ont été détectées. La plus forte influence sur la structure forestière a été enregistrée pour les variables « climat » et « conditions pédologiques », lesquelles expliquent le mieux la sélection de l'habitat par le Grand tétras. Le modèle final, retenant seulement deux variables paysagères (conditions pédologiques et jours d'enneigement) et trois variables locales (proportion de forêts, distance par rapport aux routes et distance par rapport aux lisières forêts/zones agricoles) explique fortement la sélection de l'habitat par l'espèce, même avant de prendre en considération la taille des fragments d'habitat et leur connectivité.

En limitant les analyses aux zones abritant des sous-populations stables et à un jeu de variables paysagères relativement stables capables d'expliquer la qualité de l'habitat à l'échelle locale, les auteurs ont pu identifier les zones importantes pour la conservation à long terme du Grand tétras en Forêt-Noire.

Source :

BRAUNISCH, V. & SUCHANT, R. 2007 : A model for evaluating the « habitat potential » of a landscape for capercaillie *Tetrao urogallus*: a tool for conservation planning. – Wildl. Biol. 13 (Suppl. 1): 21-33.

*Nouveau site internet du GTV à compter de début octobre :*  
<http://www.groupe-tetras-vosges.org>